

La France ne doit pas finir comme Chypre Pourquoi il faut rejeter la réforme Moscovici

■ Le 13 mai 2013

Soutenez la proposition de loi de Solidarité et Progrès

Avant la crise chypriote, un parlementaire désinformé pouvait penser que le projet de loi de réforme bancaire de M. Pierre Moscovici était « un premier pas dans la bonne direction », malgré les lacunes du texte. Après la crise chypriote, ce n'est plus possible.

Après la chute de Lehman Brothers en septembre 2008, l'on a dit que l'État doit intervenir, avec l'argent du contribuable, pour épargner aux déposants les effets d'une éventuelle faillite bancaire, qui les ruinerait. Quitte à renflouer sans conditions la spéculation. Ils l'ont dit et ils l'on fait.

Après Chypre, l'on dit maintenant que pour sauver le contribuable, l'on doit solliciter – par un mécanisme de renflouement interne dit de « bail-in » – d'abord les actionnaires et les créanciers de la banque, puis les déposants eux-mêmes. C'est-à-dire que ce que l'on prétendait hier vouloir protéger à tout prix, nous sommes aujourd'hui prêts à le sacrifier. Pour quoi, si ce n'est pour sauver encore et encore la

spéculation financière ?

L'enjeu n'a donc jamais été de « sauver les dépôts des citoyens et de maintenir le bon fonctionnement de l'économie », mais de sauver un système financier spéculatif en faillite.

Michel Barnier, commissaire européen en charge du Marché intérieur pour les services financiers, a présenté le 6 juin 2012 son plan de "résolution" des crises bancaires, qui présente des dispositions similaires à celles appliquées à Chypre ; sous couvert, toujours, d'éviter le recours au contribuable.

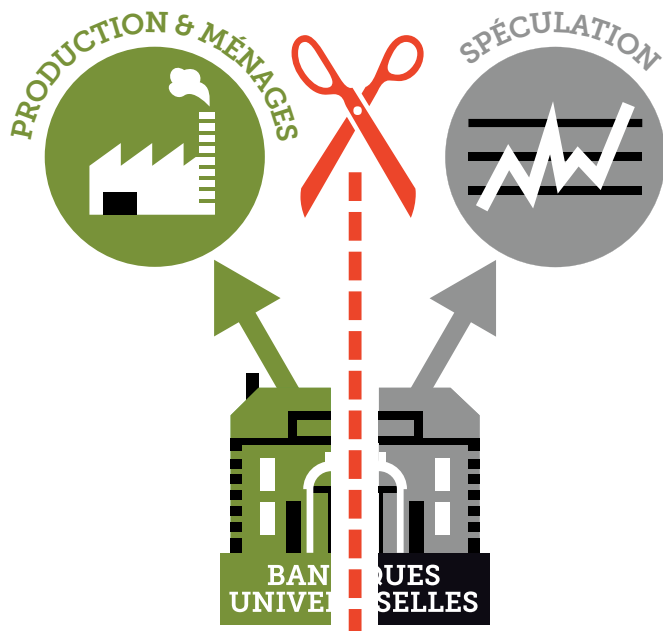
Le « bail-in » et la loi Moscovici

En France, le projet de réforme bancaire de M. Pierre Moscovici prévoit un mécanisme de « bail-in » en cas de défaillance bancaire (la « résolution »). Seront mis à contribution, d'abord les actionnaires, puis les SICAV, les FCP et les créanciers obligataires (Art. 7). Certes, en

Solidarité & progrès 

www.solidariteetprogres.org | BP27 92114 Clichy cedex | 01 76 69 14 50

Picardie-Nord Pas de Calais : 06 14 17 48 74 / picardie-nordpasdecalsais@solidariteetprogres.org | **Bretagne** : 09 51 29 17 40 / 06 23 80 58 79 / bretagne@solidariteetprogres.org | **Alsace-Lorraine** : 06 11 32 34 59 | **Sud-Est & Rhône-Alpes** : 04 26 23 08 40 / 06 28 75 06 84 / rhone-alpes@solidariteetprogres.org | **Normandie** : 06 19 29 02 89 | **Sud-Ouest** : 06 38 85 08 22 / toulouse@solidariteetprogres.org | **Côte d'Or - Franche-Comté** : 01 76 21 05 26 | **Yvelines** : 06 26 30 14 70



ce qui concerne les dépôts, rien dans la loi ne permet de soupçonner que ceux inférieurs à 100 000 euros ne soient pas protégés grâce au Fonds de garantie des dépôts. Mais jusqu'à quand ?

D'une part, ce Fonds ne dispose que de 2 milliards d'euros pour couvrir les 1776 milliards d'euros de dépôts qu'il est censé garantir. D'autre part, le projet de loi Moscovici prévoit que le fonds de « résolution » nouvellement créé mette le Fonds de garantie des dépôts à contribution... (Art. 6.)

Il est donc clair que le projet de loi de M. Moscovici

ne doit pas être adopté.

Les parlementaires doivent le rejeter en bloc, sans l'amender. Puis se battre pour un nouveau Glass-Steagall, une loi de séparation stricte entre banques de crédit et de dépôt d'une part, et banques d'affaires et de marché de l'autre, à l'image de la loi 45-15 adoptée à la Libération. Cette séparation permettra de réellement protéger le contribuable et le déposant, de rouvrir le robinet du crédit aux entreprises et mettra un terme à ces débats fumeux et sans fin indignes des parlementaires de la République.

Solidarité & Progrès présente sa proposition de loi pour une séparation stricte entre banques !

Rendez vous sur : <http://www.solidariteetprogres.org/mobilisation-glass-steagall.html>



La France dans le monde

« Oui, mais nous sommes dans la mondialisation », nous répondra-t-on, utilisant un argument vrai pour justifier sa pusillanimité. En effet, le retour en force du politique face au financier n'aura pas lieu sans action internationale. Aux États-Unis, une proposition de loi (HR 129) présentée par la députée démocrate Marcy Kaptur prône le retour du Glass-Steagall Act et rassemble, à ce jour, 61 co-signataires et plusieurs Congrès d'Etats. Cette proposition est un modèle et le combat pour qu'elle soit adoptée un exemple. Des initiatives similaires existent aussi dans d'autres pays. La France et l'Europe doivent s'associer à ces initiatives pour vaincre la City et Wall Street.

En savoir plus : <http://www.solidariteetprogres.org/mobilisation-glass-steagall.html>

Solidarité & progrès 

www.solidariteetprogres.org | BP27 92114 Clichy cedex | 01 76 69 14 50

Picardie-Nord Pas de Calais : 06 14 17 48 74 / picardie-nordpasdecalais@solidariteetprogres.org | **Bretagne** : 09 51 29 17 40 / 06 23 80 58 79 / bretagne@solidariteetprogres.org | **Alsace-Lorraine** : 06 11 32 34 59 | **Sud-Est & Rhône-Alpes** : 04 26 23 08 40 / 06 28 75 06 84 / rhone-alpes@solidariteetprogres.org | **Normandie** : 06 19 29 02 89 | **Sud-Ouest** : 06 38 85 08 22 / toulouse@solidariteetprogres.org | **Côte d'Or - Franche-Comté** : 01 76 21 05 26 | **Yvelines** : 06 26 30 14 70